

contrat reçu par M^e Mortier et son collègue, notaires au Châtelet de Paris.

Guillaume Dumay, écuyer, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres, capitaine des gardes du duc de Villeroy, gouverneur de Lyon, était fils de messire Michel Dumay, conseiller du roi en ses conseils, et son maître d'hôtel ordinaire, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, commissaire des guerres et secrétaire de monseigneur d'Halincourt, gouverneur de la ville de Lyon, pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais et de Jeanne Charrier.

Guillaume Dumay avait épousé, par contrat du 9 avril 1672, demoiselle Catherine de Sarde, fille de messire Guillaume de Sarde, écuyer, seigneur de Saint-Véran et la Garde, conseiller du roi, trésorier de France en la généralité de Lyon, président au bureau des finances de cette ville et de dame Lucrece Rouvière.

C'est, sans doute, à l'époque où nous nous trouvons de l'histoire de la Duchère que Daniel Sarrabat orna la galerie de ce château de plusieurs figures en détrempe, dont parle Pernetti dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*.

Le 27 septembre 1699, messire Michel Gros de Saint-Joyre, chevalier, à cause de la considération qu'il avait pour monseigneur le maréchal duc de Villeroy, et pour M. Dumay, capitaine de ses gardes, et, à la prière de messire Laurent Pianello-Besset, chevalier, seigneur de la Valette, conseiller du roi, président au bureau des finances et ancien prévôt des marchands de Lyon, se départit de l'instance qu'il avait ci-devant intentée, par devant les sieurs juges du comté de Lyon contre messire Gueston de Vaux, ci-devant propriétaire de la maison de la Duchère et, de l'opposition qu'il avait formée pour empêcher ledit messire de Vaux de faire clore un chemin voysinal, traversant dans les fonds de ladite maison, du grand chemin de Villefranche au grand chemin de l'Arbresle, et consentit que